



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

incendies

Question au Gouvernement n° 4592

Texte de la question

MOYENS AÉRIENS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

M. le président. La parole est à M. Sauveur Gandolfi-Scheit, pour le groupe Les Républicains.

M. Sauveur Gandolfi-Scheit. Monsieur le ministre de l'intérieur, après les policiers, les pompiers se sont mis en grève dans tout le pays. Ils ont souhaité exprimer leurs inquiétudes face aux violences, aux coupes budgétaires et aux réductions de moyens techniques. Dans ce contexte, je souhaite appeler votre attention, monsieur le ministre, sur l'insuffisance et le vieillissement de la flotte de bombardiers d'eau affectée au sud de la France, plus particulièrement à la Corse.

Vous n'ignorez pas que, le 24 août dernier, un grave incendie a ravagé pas moins de 600 hectares au cœur du territoire de la Conca d'Oru, à l'ouest de Bastia, et que seuls quatre Canadair et un Dash sont intervenus pour soulager et aider les forces terrestres du service départemental d'incendie et de secours – SDIS – de Haute-Corse. Ces appareils étaient manifestement en nombre insuffisant pour faire face à des feux de cette importance.

Pour quelle raison n'a-t-on pas pu mobiliser davantage de bombardiers d'eau pour cette opération, monsieur le ministre ? Les causes ne sont-elles pas à rechercher d'abord dans le nombre insuffisant de ces appareils, comme l'ont indiqué les quatre-vingt-huit pilotes de la sécurité civile, mais aussi dans la vétusté de la flotte aérienne de lutte contre les incendies ? On constate, de fait, un certain nombre de défaillances, dont celle qui, le 1er août dernier, a provoqué une rupture du train d'atterrissage d'un Canadair sur la piste d'Ajaccio. Les douze appareils du même type ont été immobilisés le temps d'une inspection de contrôle. Cela ne pose-t-il pas la question de la maintenance ?

Ma question est simple, monsieur le ministre : que comptez-vous faire pour préserver la capacité d'action des avions bombardiers d'eau nécessaire pour lutter contre les incendies pendant la prochaine période estivale et rassurer nos concitoyens ? Comptez-vous réaffecter un troisième Canadair en Corse, comme cela était le cas auparavant ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Jean Lassalle. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je sais l'intérêt tout particulier que vous portez, compte tenu de la situation de votre territoire, à la prévention des feux de forêt et aux moyens d'intervention contre ceux-ci. Je veux donc vous fournir des éléments très précis.

La flotte de la sécurité civile est composée de neuf Tracker, dont la mission principale, vous le savez, est l'attaque des feux de forêt naissants lors de patrouilles aériennes préventives. Ces appareils ont aujourd'hui une moyenne d'âge de 58 ans. La flotte va être progressivement retirée entre 2018 et 2022. Ces aéronefs seront remplacés – l'appel d'offres a déjà été lancé – par des appareils multirôles, auxquels s'adjoindront des avions amphibies.

La procédure mise en place par le Gouvernement pour assurer ce remplacement a été formalisée le 11 mai 2016 auprès de la délégation générale pour l'armement, qui est chargée du marché d'acquisition de six appareils multirôles – bombardiers d'eau et avions de transport – de grande capacité, neufs ou d'occasion. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 16 juillet 2016 et la notification du marché est attendue au premier semestre 2017. La livraison du premier appareil aura lieu au plus tard à la fin du premier semestre 2018. Ensuite, le rythme de livraison sera synchronisé avec le départ des Tracker. À côté de cela, nous disposons aussi, vous le savez, d'une flotte de Canadair, qui ne nécessite pas à l'heure actuelle de renouvellement.

Je peux vous assurer que, cet été, en Corse, deux Tracker seront prépositionnés, ainsi que deux Canadair, à Solenzara et à Ajaccio. Des moyens supplémentaires seront bien entendu mis à disposition autant que de besoin. Cela permettra d'assurer la prévention et la sécurité dans la région Corse. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Sauveur Gandolfi-Scheit](#)

Circonscription : Haute-Corse (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4592

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2017](#)